

Date de convocation :
25 avril 2024

Date d'affichage :
25 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel- Mme THÉPAUT Chrystel

Mr THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

42-2024
MODIFICATION DE
LA DELIBERATION
08-2024

Le Maire informe le Conseil que lors du conseil du 24 janvier 2024, une délibération a été prise concernant le prix de vente des terrains se trouvant sur le lotissement faisant parti du budget annexe

Le budget annexe a été créé à la délibération 38-2024 et le conseil a décidé de le nommer le budget annexe les Chaudes braises.

Il faut donc modifier la délibération en remplaçant le lotissement des Tortues Royes par le lotissement les Chaudes Braises.

Publié sur le site internet
le : 21/05/2024
Envoyé en Préfecture le :
15/05/2024
Reçu en Préfecture le :
15/05/204
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20240514-42-2024-DE

Après étude et discussion, le Conseil décide de modifier le nom du lotissement et maintient prix de vente à 65 € le m².

Cette décision est **adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alain NORMAND
Le Maire,

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.